



COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Carte des enjeux d'équipement (voies)



Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRM-D 3141
Gérard GAVORY
Gérard GAVORY

Echelle : 1/10 000 ème

Plan de situation

avril 2012

PRESCRIPTION du PPRIF : Arrêté du 16 décembre 2003

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : du 04 avril 2011

ENQUETE : du 12 septembre 2011 au 14 octobre 2011

APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 11 MAI 2012

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES

Légende :

- Voies :**
- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
 - Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3,5 mètres)
 - Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3,5 mètres)
 - Voie sans issue (largeur supérieure à 3,5 mètres)
 - Voie étroite sans issue
- Limites communales

Echelle : 1:10 000

